

Bureau du mercredi 9 décembre 2020

Membres du Bureau présents :

Leïla BERANI, Benjamin DUVAL, Manuel ETIENNE, Laure MERI, Jean-Jacques PARIENTI, Zoé ROCLIN, Renaud VERDON, Emilie VIGER

Membre du Bureau excusée :

Marinette SLIMANI

Invités permanents :

Louise LEGRAIN, Guillemette UNAL

Excusées :

Magali DE LAMBERT, Anaïs LESOURD

Lieu : visio-conférence (Caen, Cherbourg, Dieppe, Gisors, Rouen)

Heure de début : 17h00

Quorum atteint : 8/9

Ordre du jour

- 1) « Tour des acteurs »
- 2) Budget 2020
- 3) Points divers

Tour des Acteurs

Cf. diapo n°3 à 7

Louise LEGRAIN présente au bureau un bilan actualisé du « Tour des Acteurs ».

Ce travail s'inscrit dans la perspective du renouvellement du COREVIH, prévu en 2021 mais qui sera peut-être reporté en 2022. Il s'agit donc à la fois de réaliser un bilan de la mandature 2017-2021 mais aussi d'identifier de prochaines pistes de travail pour le COREVIH 2021-2025, ainsi que d'envisager le recrutement de nouveaux membres.

A ce jour, 28 entretiens ont été réalisés auprès de 58 personnes, dont 14 membres du COREVIH. Les acteurs rencontrés ont été sélectionnés en tenant compte le plus possible de la représentativité des différents types de structures (notamment du secteur associatif), ainsi que de la répartition territoriale. Les CeGIDD sont très représentés compte tenu de la mission de coordination portée par le COREVIH.

Différents thèmes ont été abordés lors de ces entretiens semi-directifs :

- L'activité des structures rencontrées, les publics accueillis, leurs partenaires ;
- les liens entre les structures et le COREVIH ;
- leur point de vue sur la dynamique et la coordination de la santé sexuelle en région, et les besoins sur le terrain.

Cf diapo 8

Plusieurs constats émergent de ce premier bilan, à la fois sur la gouvernance du COREVIH et la situation territoriale.

Sur la gouvernance :

- Le COREVIH reste peu connu et identifié en dehors des partenaires habituels, et encore perçu comme « hospitalo-centré » par plusieurs acteurs associatifs ;

- de nombreuses demandes (de formation, de plaider...) traduisent une méconnaissance du rôle du COREVIH ;
- plusieurs membres du COREVIH interrogés font part de leurs difficultés à s'investir (en termes de temps et/ou de sujets traités dans les groupes de travail) ;
- la coordination des CeGIDD se développe, notamment sur le déploiement de la PrEP et sur l'utilisation des données épidémiologiques.

Propositions :

Manuel ETIENNE propose une « fiche de poste du COREVIH », qui pourrait être envisagée afin de clarifier son rôle (ce qui peut être fait par le COREVIH, quelles données peuvent être transmises...), et quelles sont les personnes ou structures ressources.

Une « fiche de poste » de membre du COREVIH pourrait également être transmise aux prochains candidats pour la mandature 2021-2025. Cela permettrait de s'assurer que les membres ont bien pris connaissance de leur rôle en tant que membre du COREVIH, et de ce que cela implique.

Sur la situation territoriale :

- Certains territoires bénéficient d'un réseau structuré de partenaires, plus ou moins développés ;
- à l'inverse, certaines zones ne bénéficient pas d'un tel réseau : pas ou peu d'acteurs associatifs présents autour des CeGIDD, ou un réseau existant mais non investi par les acteurs interrogés.

Ces disparités se répercutent sur l'orientation des usagers (ex dans le cas de violences sexuelles). Le rôle du COREVIH pourrait être l'accompagnement au développement des coordinations territoriales en améliorant le maillage sur les territoires et continuer à développer la coordination régionale. Cela permettra aussi de clarifier notre rôle et nos missions et de se positionner sur un rôle de coordination renforcé.

Cf diapo 9

Ces entretiens permettent également de mettre en avant des axes de travail sur lesquels les acteurs souhaiteraient s'investir davantage au sein du COREVIH :

- Améliorer l'accès au dépistage pour les personnes en situation de handicap ;
- renforcer le lien avec le champ de l'addictologie ;
- renforcer l'orientation des usagers en cas de violences sexuelles ;
- améliorer le dépistage des PSP, des personnes transgenre,...
- diversifier la PrEP, en lien avec l'accompagnement associatif.

Il est remarqué que ces axes ont été peu investis dans la mandature actuelle et pourraient être davantage exploités par le COREVIH dans les années à venir. Manuel ETIENNE propose au bureau une journée de « brainstorming », comme cela avait été organisé au début de la

mandature actuelle, afin de dégager et de prioriser des axes de travail pour les prochaines années, les actions qui pourront en découler, et d'identifier les partenariats.

Les actions du COREVIH seront à construire aussi en lien avec la 2^{ème} feuille de route de la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle.

Cf diapo 10-12

Il est rappelé qu'il est demandé au COREVIH, via le CPOM 2019-2021, de prendre en charge la coordination de la santé sexuelle en région.

Les différents entretiens ont permis de dresser un état des lieux des formes de coordination déjà existantes en Normandie :

- **Le « Collectif Santé Sexuelle » de la Manche**, piloté par l'ARS et Emilie VIGER (CeGIDD 50) ;
- **les réseaux « Violences Intra Familiales »** (cf schéma de constitution du réseau) ;
- **les coordonnateurs de santé** (coordonnateurs d'Ateliers Santé Ville, de Contrat Local de Santé,...). Leurs profils sont très variés : ils sont le plus souvent salariés de collectivités (communes, agglomération) et connaissent donc très bien le réseau de santé au sens large au niveau local. Plusieurs d'entre eux disent collaborer d'ores et déjà avec le CeGIDD correspondant sur le territoire. La santé sexuelle peut faire partie de leurs axes de travail, mais pas de manière systématique ;
- **les anciens collectifs sur l'ex région Basse-Normandie** : ils ont été dissous lors de la fusion des régions et donc des ARS. Les acteurs de ces collectifs sont toujours présents sur les territoires et continuent à travailler ensemble mais sans doute de manière moins formalisée.

Ce champ d'action – vaste, ne peut être porté par le COREVIH seul, compte tenu de la multitude des approches en santé sexuelle.

Cf diapo 13-17

Les missions de coordination en santé sexuelle sont développées dans d'autres COREVIH, dont les Pays de la Loire et la Bretagne, et présentées à titre d'exemple :

Bretagne : le « COPIL CeGIDD »

En Bretagne, les CeGIDD sont positionnés comme pilotes de la coordination de la santé sexuelle, mais avec une implication forte du COREVIH sur ce sujet, notamment à travers la rédaction du Plan Régional de Santé Sexuelle avec l'ARS.

Chaque CeGIDD organise une fois par an son COPIL annuel, en lien avec le COREVIH. Ce COPIL est constitué par :

- l'équipe du CeGIDD,
- le COREVIH,

- l'ARS,
- les différents partenaires,
- la direction de l'établissement porteur.

Ce COPIL permet tous les ans de :

- Faire un retour sur l'activité de l'année passée à l'ensemble des partenaires (présentation du rapport d'activité du CeGIDD) ;
- définir les objectifs de l'année suivante pour le CeGIDD ;
- renforcer l'interconnaissance entre les membres du réseau.

Emilie VIGER fait remarquer que cela demanderait du temps supplémentaire aux équipes des CeGIDD, temps qui n'est pas forcément valorisé et financé par l'ARS.

A contrario, il est remarqué que cela peut permettre de bien définir les objectifs, les partenariats, et de rendre plus efficace les actions par la suite, pour le bénéfice des usagers.

Louise LEGRAIN précise que la dynamique actuelle dans certains CeGIDD permettrait d'envisager ce type d'organisation à court terme, et que d'autres CeGIDD auraient besoin d'être davantage accompagnés, toujours dans un but d'amélioration du parcours de l'utilisateur.

Pays de la Loire : Collectif « Tout SEXplique »

Les collectifs « Tout SEXplique » sont constitués à l'échelle départementale.

Un Comité stratégique, constitué entre autres de la DT ARS, de la CPAM, de l'inspection académique...se réunit une fois par an afin de définir les axes d'actions pour le territoire concerné. Les actions et projets du COREVIH, notamment la semaine du dépistage, sont déclinés sur le département par ce collectif et ses partenaires. Chaque acteur, dont les CeGIDD, s'emparent des axes du comité stratégique pour construire leurs actions.

Il est remarqué que ce comité stratégique se caractérise par sa transversalité, le COREVIH intervenant sur l'axe VIH et IST mais sans porter l'ensemble de la coordination « santé sexuelle ».

Ces deux exemples pourront permettre au bureau de proposer un type de structuration à l'ARS pour la coordination. En conclusion, il s'agit donc de trouver la future architecture du COREVIH en s'inspirant de ces modèles, qui permettront de faire émerger du terrain contenus et propositions dont le bureau devra s'emparer. Ceci permettra de redonner un sens fort au travail du bureau.

Budget 2020

Cf. diapo n° 19 à 25

Eu égard à l'heure avancée de la réunion, ce point est reporté à la prochaine réunion de bureau.

Points divers

Cf. diapo n° 26

- **COPIL semaine de dépistage 2021**

En 2020, l'ARS a réuni un COPIL pour organiser la Semaine de Dépistage. Les membres de ce COPIL sont tous membres du bureau du COREVIH. En attendant une réunion avec l'ARS, il paraît important d'anticiper l'organisation de la prochaine édition. C'est pourquoi une réunion est proposée aux membres du bureau qui souhaitent s'investir.

- **Formation « PrEP et Santé sexuelle » : question de la rémunération des intervenants associatifs**

La Formation « PrEP et Santé Sexuelle », co-organisée avec une association de FMC, devait faire intervenir des médecins et des acteurs associatifs et sera reportée au printemps 2021. De ce fait, les intervenants médicaux sont rémunérés, et demande avait été faite au COREVIH de rémunérer les intervenants associatifs dans un souci d'égalité.

Or, cela reviendrait à modifier le fonctionnement du COREVIH si l'ensemble des intervenants devaient être amenés à être rémunérés pour leurs participations. Les intervenants membres du COREVIH sont déjà remboursés de leurs frais de transports et le bureau reste sur cette décision.

- **Prochaines dates de bureau :**

Un doodle sera envoyé aux membres du bureau pour définir les dates des réunions du 1^{er} semestre 2021.

Fin de la réunion : 18h30

Le Président du COREVIH Normandie

Pr Manuel ETIENNE